

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ D’EASTMAN**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ D’EASTMAN, TENUE LE LUNDI 12 DÉCEMBRE 2016 À COMPTE DE 19h00, AU LIEU HABITUEL DES SÉANCES ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU CODE MUNICIPAL.

PRÉSENCES

Sont présents, monsieur le Maire, Yvon Laramée ainsi que messieurs les conseillers, Maurice Séguin, Jean-Maurice Fortin, Michel Fréchette, Patrick McDonald et Philippe-Denis Richard, tous formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire.

Est également présente, Mme Ginette Bergeron, DG adjointe et secrétaire-trésorière adjointe.

Est absente, Mme la conseillère, Nathalie Lemaire

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE :

1.1 Constat du quorum et de l’avis de convocation :

M. le Maire ouvre la séance à 19h00.

Les membres du conseil ont tous été dûment convoqués conformément aux dispositions du Code municipal pour traiter des sujets suivants à savoir :

2. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2016-12-414

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le conseiller, Patrick McDonald**

ET RÉSOLU QUE l’ordre du jour soit et est adopté tel que préparé à savoir:

- 1. Ouverture de la séance;
1.1 Constat du quorum et de l’avis de convocation**
 - 2. Adoption de l’ordre du jour;**
 - 3. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2017;**
 - 4. Programme triennal d’immobilisations;**
 - 5. Avis de motion visant l’adoption du règlement 2017-01 fixant, pour l’année 2017, les taux de taxes, de tarification pour les services, les modalités de paiement des taxes et des tarifs, le taux d’intérêt sur les arrérages de taxes et tarifs, le taux d’intérêt pour toute autre facture émise par la municipalité ainsi que le montant relatif aux frais d’administration;**
 - 6. Période de questions;**
 - 7. Levée de la séance.**
-

3. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017;

M. le Maire fait la lecture résumée du budget 2017 et commente les points saillants de ce nouveau budget présenté.

RÉSOLUTION 2016-12-415

ATTENDU le dépôt et la présentation, par le conseil municipal, des prévisions budgétaires (revenus et dépenses) pour l'année 2017;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 954 du Code municipal du Québec, la municipalité doit adopter un budget pour l'année 2017;

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin**

ET RÉSOLU QUE le conseil adopte par la présente résolution, les prévisions budgétaires pour l'année 2017 comme suit, à savoir :

REVENUS 2017

TAXES ET TARIFICATION

Taxes sur la valeur foncière

Taxe foncière générale	2 329 409
Taxe foncière pour infrastructures	250 000
Taxes spéciales pour le service de la dette	119 207
Crédit de taxe foncière - Coop	-8 500

Tarifification

Tarif - Solidarité sociale	58 880
Tarif - Loisirs	45 000
Tarif - Environnement	30 000
Tarif - Service d'évaluation	77 187
Tarif - Service Premiers répondants	34 200
Tarif - Aqueduc	114 998
Tarif - Égout	43 329
Tarif - Fosses septiques	110 545
Tarif - Déchets domestiques	80 918
Tarif - Matières recyclables	102 759
Tarif - Matières compostables	73 368
Tarif - Service de la dette	139 222
Crédit sur tarification - Coop	-9 000

TOTAL TAXES ET TARIFICATION 3 591 522

Paiements tenant lieu de taxes	12 621
Services rendus	159 222
Imposition de droits	214 000
Amendes et pénalités	4 000
Intérêts	31 000
Autres revenus	39 023
Transferts et ententes de partage	152 911
Appropriations de surplus et fonds réservés	164 000
Financement des immobilisations	50 000

TOTAL DES REVENUS ET APPROPRIATIONS 4 418 299

DÉPENSES 2017

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Conseil Municipal	84 297
-------------------	--------

Application de la loi	44 000
Gestion financière et administrative	428 988
Greffe - Élections	28 163
Évaluation	77 187
Autres	600
	663 235
SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Police	393 737
Protection contre les incendies	200 471
Sécurité civile	22 420
Autres	5 328
	621 956
TRANSPORT	
Voirie municipale	548 585
Enlèvement de la neige	349 544
Éclairage des rues	34 500
Circulation et stationnement	15 000
Transport en commun	6 074
	953 703
HYGIÈNE DU MILIEU	
Eau et Égout	
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	111 437
Réseau de distribution de l'eau potable	23 855
Traitement des eaux usées	27 746
Réseau d'égout	23 229
Matières résiduelles	
Déchets domestiques	80 775
Matières recyclables	102 759
Matières compostables	73 372
Cours d'eau	31 500
Protection de l'environnement	95 857
Fosses septiques	110 781
	681 311
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	
Autres	11 884
	11 884
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	
Aménagement, urbanisme et zonage	192 915
Tourisme	87 778
Autres	30 000
	310 693
LOISIRS ET CULTURE	
Activités récréatives	
Centres communautaires	20 471
Patinoire extérieure	9 121
Parcs et terrains de jeux	103 656
Activités culturelles	
Bibliothèque	19 979
Autres	38 407
	332 102
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 574 884

INVESTISSEMENT ET AFFECTATIONS	
Frais de financement	117 838
Remboursement de la dette à long terme	290 002
Affectations aux réserves financières et fonds réservés	59 575
Dépenses d'immobilisations	376 000
	843 415
TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT	4 418 299

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

RÉSOLUTION 2016-12-416

ATTENDU QU'en vertu de l'article 953.1 du Code municipal du Québec, la municipalité doit adopter un programme triennal d'immobilisations;

Il est proposé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin
appuyé par le conseiller, Maurice Séguin

QUE la municipalité adopte le programme triennal d'immobilisations, tel que présenté et faisant partie intégrante de la présente résolution.

		<u>2017</u>		<u>2018</u>		<u>2019</u>	
	PROJETS DE VOIRIE						
1	Normandie et du Côteau : pavage de base	90 000					
2	Normandie et du Côteau : pavage couche d'usure			49 000			
3	Chemin du lac d'Argent			130 000		250 000	
4	Diligences Est : pavage couche d'usure	46 000					
5	Diligences Ouest : ponceaux et pavage de base	155 000					
6	Diligences Ouest : pavage couche d'usure			87 000			
7	Mont-Bon-Plaisir : décohesionnement			38 000			
	pour budget immo. 2017 : 250 000 \$ (1) 41 000 \$ (2)	291 000	(1+2)	304 000	(1+2)	250 000	(1)
	AUTRES PROJETS						
1	Amélioration des parcs (mobiliers urbains)	10 000	(3)				
2	Étude Plan d'action contrôle du phosphore - Étangs aérés	25 000	(4)				
3	Camion - Service Premiers répondants	50 000	(5)				
	Total des immobilisations	376 000		304 000		250 000	
	(1) Taxation foncière (2) Surplus accumulé (3) FFPTJ (4) TECQ (5) emprunt						

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Avis de motion visant l'adoption du règlement 2017-01 fixant, pour l'année 2017, les taux de taxes, de tarification pour les services, les modalités de paiement des taxes et des tarifs, le taux d'intérêt sur les arrérages de taxes et tarifs, le taux d'intérêt pour toute autre facture émise par la municipalité ainsi que le montant relatif aux frais d'administration;

Je, Michel Fréchette, donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce conseil, je présenterai, ou ferai présenter, pour adoption avec dispense de lecture, le règlement 2017-01, fixant pour l'année 2017, les taux de taxes, de tarification

pour les services, les modalités de paiement des taxes et des tarifs, le taux d'intérêt sur les arrérages des taxes et tarifs, le taux d'intérêt pour toute facture émise par la municipalité ainsi que le montant relatif aux frais d'administration pour l'exercice 2017.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il y a trois personnes dans la salle. Quelques questions sont posées relativement aux dépenses de voirie municipale et au service de Premiers répondants.

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés,

RÉSOLUTION 2016-12-417

Il est proposé par le conseiller, Patrick McDonald.

QUE la présente séance soit et est levée à 19h30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Yvon Laramée
Maire

Ginette Bergeron
DG adjointe et secrétaire-trésorière adjointe